



J ai volé des chèques pour un montant de 15000 euros

Par **Sandrine91700**, le **25/10/2013** à **07:30**

Bonjour,j ai volé des chèques pour 15000 euros à une dame dont je m occupais. Je m en veux terriblement. Je suis maman de 4 enfants sans casier je n ai jamais rien fait mais un moment de faiblesse m a fait faire n importe quoi. Je me suis dénoncée à sa famille. Je voulais savoir ce que risque. [fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **amajuris**, le **25/10/2013** à **09:53**

bjr,
tout dépend si la famille dépose une plainte contre vous ou pas.
à minima, vous devez rembourser les 15000 €.
cdt